Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/France-Nogent-sur-Seine-deraillement

23 décembre 2013

France : Nogent-sur-Seine : Déraillement affectant un transport de combustibles usés par voie ferroviaire

Le lundi 23 décembre 2013 vers 16 heures, quatre essieux de l'un des huit wagons d'un convoi de combustibles nucléaires usés sont sortis de la voie en gare de triage de Drancy - Le Bourget (Seine-Saint-Denis).

Ce que dit la presse :

Drancy : une réunion d'analyse des incidents prévue le 16 janvier
09 janvier 2014

"Le préfet réunira le 16 janvier les acteurs et des opérateurs pour analyser l'ensemble des incidents", a assuré Frédéric Cuvillier, ministre des transports en réponse à la question au gouvernement de Jean-Christophe Lagarde, maire de Drancy, le mardi 7 janvier à Assemblée nationale.

Un wagon transportant des combustibles radioactifs usagés était en effet sorti des rails, lundi 23 décembre, sans se coucher sur la voie, en gare de triage de Drancy (Seine-Saint-Denis). L'incident n'aurait pas eu de conséquences. L'Autorité de surêté nucléaire a classé provisoirement l'évènement au niveau 0 de l'échelle INES. Elle a néanmoins demandé à EDF, l'expéditeur du colis de combustible usé, de lui communiquer son analyse de l'accident et les actions envisagées pour éviter qu'il se reproduise.

Cet incident avait été précédé onze jours avant d'un autre déraillement de wagon, d'acide chlorhydrique derrière lequel se trouvait un wagon de nitrate d'ammonium, (substances présentes lors de la catastrophe d'AZF).

"Ces deux incidents viennent s'ajouter à la longue liste des 42 incidents dont 22 considérés comme grave par l'Etat le long de ces dernières années, vous ne pouvez pas continuer à faire courir un tel danger aux populations voisines : plus de 30.000 personnes pourraient se trouver en danger de mort

en cas d'accident industriel sur le site", a argumenté le maire de Drancy.

Jean-Christophe Lagarde a par ailleurs décidé de porter plainte mardi 7 janvier contre l'Etat pour mise en danger de la vie d'autrui.

Il demande également l'organisation d'une table ronde au niveau ministériel avec les acteurs du fret ferroviaire, les élus locaux, les responsables de la sécurité des populations, en présence du premier ministre et des ministre de l'environnement et du transport.

Le mode ferroviaire plus sûr que la route, selon Frédéric Cuvillier

"Le mode ferroviaire, pour le transport des marchandises dangereuses reste plus sûr que le mode routier, a assuré quant à lui Frédéric Cuvillier, des incidents peuvent intervenir et notre priorité reste la réduction des risques".

Le ministre a détaillé des exemples de mesures prises pour réduire les risques à Drancy : un suivi des wagons les plus sensibles, la détection d'éventuels risques de fuites, la réduction de la vitesse sur le site à 30km/h, le bridage des moteurs des locomotives, des réglementations pour garantir la résistance aux chutes, feux, eau etc. pour les emballages, etc. "Des exigences supplémentaires sont demandées à la SNCF, à RFF et des études sont en cours notamment pour évaluer la probabilité d'accident", a t-il ajouté.

Il a également annoncé la constitution prochaine d'un comité avec les élus et représentants des riverains, pour renforcer l'information et l'échange sur le transport de matières dangereuses.

https://www.actu-environnement.com/ae/news/drancy-reunion-analyse-incident-deraillement-wagon-nucleaire-20376.php4#xtor=ES-6

Déchets nucléaires : le maire de Drancy va porter plainte après le déraillement d'un wagon
24/12 | 11:41

Le maire de Drancy annonce qu'il va porter plainte contre l'Etat pour "mise en danger de la vie d'autrui" après le déraillement lundi d'un wagon de déchets nucléaires en gare de triage. Remis sur les rails durant la nuit, ce dernier était prêt mardi à reprendre son trajet vers l'usine de la Hague.

Un wagon chargé de déchets nucléaires usagés a déraillé lundi en gare de Drancy-le Bourget (Seine-Saint-Denis). « La mairie de Drancy va porter plainte début janvier contre l'Etat pour mise en danger de la vie d'autrui », a fait savoir mardi le maire UDI, Jean Christophe Lagarde qui ne veut pas qu'en cas de catastrophe « ministres et préfet disent +on ne savait pas+ ».

« Ce nouvel incident démontre une nouvelle fois, l'impérieuse nécessité de dériver le flux des wagons de matières dangereuses en dehors de la zone urbaine dense comme le réclame depuis plus de deux ans Jean-Christophe Lagarde député-maire de Drancy », peut-on lire sur le site internet de la mairie . Frédéric Cuvillier et Philippe Martin, respectivement ministre des Transport et de l'Environnement, ont demandé au Bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre de diligenter "une enquête sur les raisons de l'incident", a-t-on appris mardi à la mi-journée.

Le wagon de déchets nucléaires qui a déraillé lundi a été remis sur les rails sans encombre durant la nuit, et le combustible usagé était prêt mardi à reprendre son voyage vers l'usine de retraitement d'Areva à la Hague (Manche), ont annoncé la SNCF et Areva. Selon Greenpeace, le conteneur transportait de 115 tonnes renfermait 6 tonnes de combustible. Il était sorti des rails lundi vers 10h05

sans se renverser. Les autorités ont indiqué qu' aucune fuite radioactive n'avait été décelée. Il « a été remis sur les voies avant 06H00, et il va repartir », a confirmé mardi un porte-parole de la SNCF à l'AFP.

Pour la préfecture de Seine-Saint-Denis, cet incident « n'a eu aucune conséquence sur la sécurité, l'ordre public ou l'environnement ». Mardi, l'Autorité de sûreté nucléaire a classé l'incident au niveau zéro de l'échelle INES des évènements nucléaires car « il n'y a pas d'enjeu radiologique ». « On suit la situation, mais on n'est pas inquiet sur le plan de la sûreté », assure l'Autorité. Craintes

Parti de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine (Aube), le combustible usagé devait rallier le terminal Areva de Valognes (Manche), avant d'être transporté jusqu'à sa destination, l'usine de retraitement de La Hague . Qualifié de « très rare » par Areva, l'incident alimente toutefois les craintes car la gare de triage du « Bourget-Drancy », l'une des plus grandes de France, est située à moins de 10 km à vol d'oiseau de la capitale. Greenpeace a déploré « le manque total d'information des citoyens ».

Dotée de 48 voies ferrées, la gare de triage de Drancy-Le Bourget est longue de 3 km et se trouve à cheval sur trois communes (Drancy, Le Blanc-Mesnil et Le Bourget). Elle accueille chaque année près de 250.000 wagons de marchandise, dont 13.000 chargés de matières dangereuses. Le 5 octobre dernier, les élus des trois villes s'étaient mobilisés sur le dossier des matières dangereuses, le préfet de Seine-Saint-Denis les avait reçu.

https://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/auto-transport/actu/0203208263643-dechets-nucleaires-un-wagon-de-deraille-a-drancy-la-mairie-va-porter-plainte-639347.php

---

Un wagon de déchets nucléaires a déraillé à Drancy, sans fuite radioactive
24.12.2013 à 10h53

Un wagon de déchets nucléaires a déraillé, sans qu'il y ait de fuite radioactive, dans l'après-midi de lundi 23 décembre à la gare de triage de Drancy (Seine-Saint-Denis), l'une des plus importantes de France, située à moins d'une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau de Paris.

« Il s'agit d'un incident technique qui n'a eu aucune conséquence sur la sécurité, l'ordre public ou l'environnement, a assuré la préfecture de la Seine-Saint-Denis. Tous les relevés de radioactivité effectués par les pompiers sont négatifs. » Le wagon a été remis sur les rails sans encombre durant la nuit, et le combustible usagé était prêt à reprendre son voyage vers l'usine de retraitement d'Areva, à La Hague (Manche), ont annoncé la SNCF et Areva.

Le wagon a déraillé, sans se renverser, à cause d'un essieu sorti des rails, a expliqué la préfecture. Ce wagon de « combustible nucléaire usagé », appartenant au numéro un mondial du nucléaire, Areva, aurait été victime de la défaillance d'un boggie, une pièce située entre le wagon et les roues.

« QU'ON N'ATTENDE PAS QU'IL Y AIT DES MORTS ! »

Ce wagon fait partie d'un convoi de déchets nucléaires qui devait ensuite rejoindre Valognes (Manche), à une quarantaine de kilomètres de l'usine de retraitement de La Hague. Principale gare de triage en région parisienne, à quelques dizaines de mètres des habitations les plus proches, dans une zone très dense, la gare de Drancy inquiète depuis des mois élus et riverains qui redoutent un accident.

Lundi, après que la sirène de la gare eut retenti, « le standard de la mairie a été submergé de coups de téléphone de riverains paniqués, qui n'ont reçu aucune consigne de sécurité », selon la

municipalité, qui a décidé de porter plainte contre l'Etat pour mise en danger de la vie d'autrui. « Qu'on n'attende pas qu'il y ait des morts pour que ces wagons dégagent ! », a réagi Jean-Christope Lagarde, le maire UDI de la commune, selon qui « trente mille personnes sont en danger de mort » en cas d'accident grave à Drancy.

Le 11 décembre, un wagon de transport d'acide chlorhydrique vide avait déjà déraillé à la gare de triage de Drancy. Aucune fuite n'avait été constatée. Dotée de quarante-huit voies ferrées, cette zone de fret longue de trois kilomètres et située à cheval sur trois communes de la Seine-Saint-Denis (Drancy, Le Blanc-Mesnil et Le Bourget) accueille chaque année près de deux cent cinquante mille wagons de marchandise, dont treize mille chargés de matières dangereuses.

https://www.lemonde.fr/planete/article/2013/12/24/un-wagon-de-dechets-nucleaires-a-deraille-a-drancy-sans-fuite-radioactive_4339380_3244.html

---

Un wagon de produits radioactifs déraille à Drancy
23 décembre 2013 à 19:13

Les pompiers ont terminé leur intervention vers 18 heures, à peine deux heures après le déraillement. Il ne devrait pas y avoir de conséquence sanitaire ou sur l'environnement.

Europe Ecologie-les Verts (EELV) a rappelé lundi, à l'occasion du déraillement survenu à Drancy (Seine-Saint-Denis), son opposition au transport de déchets radioactifs à travers « des zones urbaines denses » et « des gares très fréquentées ». « Comme à chaque fois, les discours sont rassurants : dormez brave gens, les wagons sont étanches, les transports sont sûrs, le nucléaire est une énergie sans risque », dit EELV dans un communiqué.

« Or il s'agit là de déchets transportés dans des zones urbaines denses, sur des voies communes, à proximité de sites Seveso. Le moindre accident peut avoir des effets catastrophiques », ajoutent dans ce communiqué Sandrine Rousseau et Julien Bayou, porte-parole du parti écologiste. « Alors sortons de l'illusion, poursuivent-ils, et considérons les dangers du nucléaire à leur juste mesure. Et la première des mesures à prendre est de ne pas transporter de déchets radioactifs au travers des zones urbaines denses, traversant des gares très fréquentées ».

Dans un autre communiqué, Denis Baupin, vice-président EELV de l'Assemblée nationale, a dit que, plutôt que le transport par rail ou par route à travers l'Hexagone, « une autre solution est possible : l'entreposage à proximité des installations nucléaires... En attendant qu'une solution au problème des déchets soit enfin trouvée et que soit mis fin à cette filière industrielle à haut risque ». Incident technique

Un wagon de déchets nucléaires a déraillé sans causer de fuite radioactive, lundi après-midi à la gare de triage de Drancy (Seine-Saint-Denis), l'une des plus importantes de France située à moins d'une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau de Paris, a-t-on appris de sources concordantes.

« Il s'agit d'un incident technique qui n'a eu aucune conséquence sur la sécurité, l'ordre public ou l'environnement », a assuré la préfecture de Seine-Saint-Denis à l'AFP. « Tous les relevés de radioactivité effectués par les pompiers sont négatifs », a-t-elle ajouté. Essieu

Vers 16h05, un wagon qui contenait des matières radioactives a déraillé, un essieu sortant du rail. Le wagon ne s'est pas renversé, a précisé la préfecture. « L'intervention est terminée, il n'y a pas de radioactivité », ont confirmé vers 18 heures les pompiers de Paris à l'AFP. « 35 pompiers se sont rendus sur place pour effectuer tous les examens radiologiques nécessaires car le wagon était chargé de matière nucléaire », ont-ils précisé.

Ce wagon, dont un seul côté a déraillé, s'est décalé de 50 centimètres par rapport aux rails. Il est soumis à une réglementation très sévère, ont souligné les pompiers de Paris. « Les opérations de remise sur voie du wagon ont démarré », a ajouté un porte-parole de la SNCF. Ce wagon de « combustible nucléaire usagé », appartenant au géant français de l'atome Areva, a été victime d'une défaillance d'un boggie, pièce d'un train située entre le wagon et les roues, selon lui.

Le wagon faisait partie d'un convoi de déchets nucléaires qui devait ensuite rejoindre Valognes (Manche), à une quarantaine de kilomètres de l'usine de retraitement de la Hague, a-t-il ajouté. Principale gare de triage en région parisienne, à quelques dizaines de mètres des habitations les plus proches dans une zone très dense, la gare de Drancy inquiète depuis des mois élus et riverains, qui redoutent un accident. Aucune fuite

Lundi, après que la sirène de la gare a retenti, « le standard de la mairie a été submergé de coups de téléphones de riverains paniqués qui n'ont reçu aucune consigne de sécurité et ne savent pas quelles mesures ils doivent prendre pour se protéger », selon la municipalité.

« Qu'on n'attende pas qu'il y ait des morts pour que ces wagons dégagent ! », a réagi Jean-Christope Lagarde, le maire UDI de la commune. Selon lui, « 30 000 personnes sont en danger de mort » en cas d'accident grave à Drancy. Le 11 décembre, un wagon de transport d'acide chlorhydrique vide avait déjà déraillé à la gare de triage de Drancy. Aucune fuite n'avait été constatée.

Dotée de 48 voies ferrées, cette zone de fret longue de trois kilomètres à cheval sur trois communes de Seine-Saint-Denis (Drancy, Le Blanc-Mesnil et Le Bourget), accueille chaque année près de 250 000 wagons de marchandise, dont 13 000 chargés de matières dangereuses. Un arrêté préfectoral signé en avril 2013 a interdit toute nouvelle construction dans un périmètre de 620 mètres autour de la gare.

https://www.liberation.fr/terre/2013/12/23/un-wagon-de-produits-radioactifs-deraille-a-drancy_968658

Ce que dit Areva :

Poursuite des analyses sur le wagon de transport en provenance de Nogent-sur-Seine
07 janvier 2014

Confirmation du maintien de l'étanchéité de l'emballage, détection et nettoyage d'une trace radiologique mineure sans lien avec l'incident de transport.

Le 23 décembre, un wagon transportant un emballage de combustible nucléaire usé en provenance de la centrale de Nogent-sur-Seine a été immobilisé en gare de triage du Bourget. Le wagon était partiellement sorti de la voie sans compromettre sa stabilité. Après résolution de cet incident technique, l'emballage a été acheminé à l'usine AREVA de la Hague.

Les contrôles ont permis de constater la parfaite intégrité de l'emballage et l'absence d'impact sur les personnes et sur l'environnement.

Ils ont permis également d'identifier une trace radiologique mineure en un point inaccessible du wagon, sans lien avec les combustibles usés transportés dans l'emballage..

Cette trace, sans conséquence sanitaire, 30 fois inférieure aux limites applicables à un emballage de transport, a été retirée par les équipes d'AREVA.

Cette anomalie n'est pas liée à la sortie de voie qui n'a pas altéré l'étanchéité de l'emballage. Elle a fait l'objet d'une déclaration à l'Autorité de sûreté nucléaire.

L’ASN a classé à ce stade l’incident de transport au niveau 0 de l’échelle INES (échelle internationale des événements nucléaires), graduée de 0 à 7.

https://www.areva.com/FR/actualites-10105/poursuite-des-analyses-sur-le-wagon-de-transport-en-provenance-de-nogentsurseine.html

---

Incident technique sans conséquence sur un wagon de transport de combustible nucléaire usé
23 décembre 2013

Cet après-midi, un wagon de transport de combustible usé en provenance de la centrale nucléaire de Nogent et à destination du terminal AREVA de Valognes est resté immobilisé en gare de triage du Bourget.

L’un de ses essieux est légèrement sorti des rails sans compromettre la stabilité du wagon. L’emballage de transport est parfaitement intact et l’incident technique n’a eu aucun impact sur l’environnement.

AREVA a informé les autorités et travaille avec les services de SNCF pour faire repartir le wagon vers sa destination dans les prochaines heures.

https://www.areva.com/FR/actualites-10101/incident-technique-sans-consequence-sur-un-wagon-de-transport-de-combustible-nucleaire-use.html

Ce que dit l’ASN :

Incident ferroviaire de Drancy - Le Bourget (93) : l’ASN a conduit une inspection et demandé à EDF de lui communiquer son analyse de l’événement
Paris, le 08 Janvier 2014

Le lundi 23 décembre 2013 vers 16 heures, quatre essieux de l’un des huit wagons d’un convoi de combustibles nucléaires usés sont sortis de la voie en gare de triage de Drancy - Le Bourget (Seine-Saint-Denis). AREVA a déclaré à l’ASN cet incident affectant un transport de combustibles nucléaires usés par voie ferroviaire.

Le combustible usé provient de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine et devait être acheminé vers l’usine AREVA à La Hague.

Une équipe spécialisée de la Brigade des sapeurs pompiers de Paris est intervenue rapidement et a effectué des mesures radiologiques. Ces mesures n’ont pas révélé d’anomalie.

Deux inspectrices de l’ASN ont conduit une inspection sur place mardi 24 décembre 2013. L’ASN a demandé, à titre de précaution, qu’une zone soit délimitée autour du wagon pour empêcher l’accès des personnes non concernées 2. Les mesures de sécurité et de protection ont été renforcées autour du colis jusqu’à la reprise du transport.

Le colis a été transbordé sur un nouveau wagon le vendredi 27 décembre 2013 ; il est arrivé à l’usine d’AREVA à La Hague le lundi 30 décembre 2013.

Conformément au règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID) 3, AREVA a fait procéder à un contrôle radiologique du wagon endommagé vide, stationné en gare de triage du Bourget, en vue d’investigations ultérieures sur l’origine de l’incident

ferroviaire.

Durant cette opération, un point de contamination correspondant à un débit de dose de 56 microsieverts par heure a été détecté sur le wagon. La source de la contamination, qui était inaccessible au public dans la configuration de transport, a été retirée et fait l'objet d'analyses commanditées par AREVA.

L'ASN a demandé à EDF, l'expéditeur du colis de combustible usé, de lui communiquer son analyse de l'incident et les actions envisagées pour éviter qu'il se reproduise. L'ASN se tiendra également informée des résultats de l'enquête sur les raisons de l'incident par le bureau d'enquête sur les accidents de transport terrestre du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Cet incident n'a pas eu de conséquences sur les personnes et l'environnement. L'ASN classe provisoirement l'évènement au niveau 0 de l'échelle INES.

Pour en savoir plus :

- Consulter l'avis d'incident publié le 24/12/2013
- Consulter la lettre de suite d'inspection du 7 janvier 2014

1. Voir l'avis d'incident publié le 24 décembre 2013

2. Voir la lettre de suite d'inspection du 7 janvier 2014

3. Notamment son paragraphe 7.5.11

https://www.asn.fr/Informer/Actualites/Incident-ferroviaire-de-Drancy-Le-Bourget-93

Incident de transport de Drancy : inspection de l'ASN [mise à jour]
Paris, le 24 Décembre 2013

AREVA a declaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un incident affectant un transport de combustibles usés par voie ferroviaire.

Quatre essieux d'un wagon (sur huit) sont sortis de la voie en gare de triage de Drancy Le Bourget (Seine-Saint-Denis) lundi 23 décembre 2013 vers 16 heures.

Le combustible usé provient de la centrale nucléaire de Nogent sur Seine et devait être acheminé vers l'usine AREVA La Hague.

Une équipe spécialisée de la Brigade des sapeurs pompiers de Paris est intervenue rapidement et a effectué des mesures radiologiques. Ces mesures n'ont pas révélé d'anomalie.

La SNCF a remis le wagon sur les rails. La préparation de la reprise des opérations de transport est en cours.

Deux inspectrices de l'ASN se sont rendues sur place mardi 24 décembre 2013. Elles ont demandé qu'une zone soit délimitée autour du wagon pour empêcher l'accès des personnes non concernées. L'ASN se tient informée du développement des opérations.

Il n’y a pas eu de conséquences sur les personnes et l’environnement. En l’absence de débit de dose anormal, l’ASN classe provisoirement l’évènement au niveau 0 de l’échelle INES.

https://classique.asn.fr/index.php/content/view/full/152576

Incident affectant un transport de combustibles usés par voie ferroviaire
Paris, le 23 Décembre 2013

AREVA a signalé à l’Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un incident affectant un transport de combustibles usés par voie ferroviaire.

Un essieu d’un wagon est sorti de la voie en gare de triage de Drancy Le Bourget (Seine-Saint-Denis) lundi 23 décembre vers 16 heures.

Ce wagon en provenance de la centrale nucléaire de Nogent sur Seine devait être acheminé vers l’usine AREVA La Hague.

Une équipe spécialisée de la Brigade des sapeurs pompiers de Paris est intervenue rapidement et a effectué des mesures radiologiques. Ces mesures n’ont pas révélé d’anomalie.

La SNCF entreprend des opérations de remise sur les rails du wagon préalables à son départ.

L’ASN se tient informée du développement des opérations.

Il n’y a pas eu de conséquences sur les personnes et l’environnement. En l’absence d’augmentation du débit de dose, l’ASN classe provisoirement l’évènement au niveau 0 de l’échelle INES.

https://www.asn.fr/layout/set/print/content/view/full/87825

Nos observations :

Un castor déraille à Drancy - quand le système nucléaire montre ses failles

Un train transportant un wagon de déchets radioactifs a déraillé ce lundi 23 décembre 2013 à la gare de triage triage de Drancy à 16h13. Ce wagon faisait partie d’un convoi de déchets nucléaires qui devait rejoindre le terminal ferroviaire de Valognes dans la Manche.

https://www.sortirdunucleaire.org/Un-castor-deraille-a-Drancy-quand-le-systeme